

Politique municipale et régionale en faveur des quartiers de la Politique de la Ville





© Jean-François

Projets d'initiative Citoyenne (PIC)

Impulser - Observer - Valoriser

Un fonds pour développer une citoyenneté
active dans les quartiers



Projets d'Initiative Citoyenne

Service Vie Associative. Janvier 2019

Contexte de l'opération Projets d'Initiative Citoyenne

Avant 2016	Cadre d'intervention depuis 2017
FPH Nord-Pas-de-Calais	PIC : Harmonisation à l'échelle des Hauts-de-France
Un appel à projet régional	PIC sont intégrés dans l'appel à projet contrat ville de l'EPCI
Une enveloppe régionale spécifique	PIC sont intégrés dans l'enveloppe dédiée à l'EPCI
Un chargé de Mission FPH à l'échelle régionale	Des chargés de Mission Région par EPCI en charge du suivi de la Politique de la ville (CV – NPNRU – ITI – NQE)
FPH annualisé	Une convention financière d'une durée de 24 mois maximale
Versement de la subvention intégralement (jusqu'en 2015)	Le règlement budgétaire impose à la Région de verser un premier acompte plafonné à 50 %
Peu de visibilité sur les opérations soutenues (pas de thématiques)	10 thématiques qui permettront d'observer qualitativement les actions soutenues par les comités d'attribution

Nouveau cadre d'intervention

- **Projets d'initiative Citoyenne (PIC) : nouveau cadre d'intervention de la participation des habitants et de la citoyenneté Hauts-de-France,**
- **Une aide financière par microprojets plafonnée à 1 000 €** pour permettre l'émergence des projets innovants
- **Création d'une dynamique collective** à l'échelle d'Hénin-Beaumont :
 - La mise en place **d'une personne ressources** (aide méthodologique et de valorisation des porteurs de projet),
 - Rencontres annuelles et territoriales.
- **Mesurer qualitativement l'impact et les effets des projets en capitalisant et valorisant les différentes expériences :**
 - Mise en place d'un **outil de bilan régional fonds de soutien PIC en ligne** sur l'ensemble du territoire municipal.
 - **10 thématiques** (porte d'entrée et observation) permettant la valorisation des microprojets portés par les habitants ou collectifs d'habitants,



Chacun son rôle :

**A.G.I.H - Association
porteuse des PIC**

**Ingénierie
locale
mobilisée**

- Anime et met en place un comité d'attribution
- Etablit avec le comité d'attribution un règlement intérieur
- Une convention financière

**Comité d'attribution et
de gestion**

Délibère sur le soutien à accorder

- Gère un fonds
- Communique
- Accompagne
- Valorise
- Rend des comptes

- Décide

Comment ça marche ?

A.G.I.H « Association porteuse du fonds de soutien au PIC »

informe sur le dispositif

Porteur de projet

désignent

désigne

propose son projet

aide, accompagne

Association porteuse PIC

Ingénierie locale

présente le projet

présente le projet

Comité d'attribution et de gestion

(composé de représentants d'habitants, associations, élus...)
délibère sur la recevabilité du projet et définit le montant accordé

décide, donne le feu vert

Association porteuse PIC

verse l'aide 80%

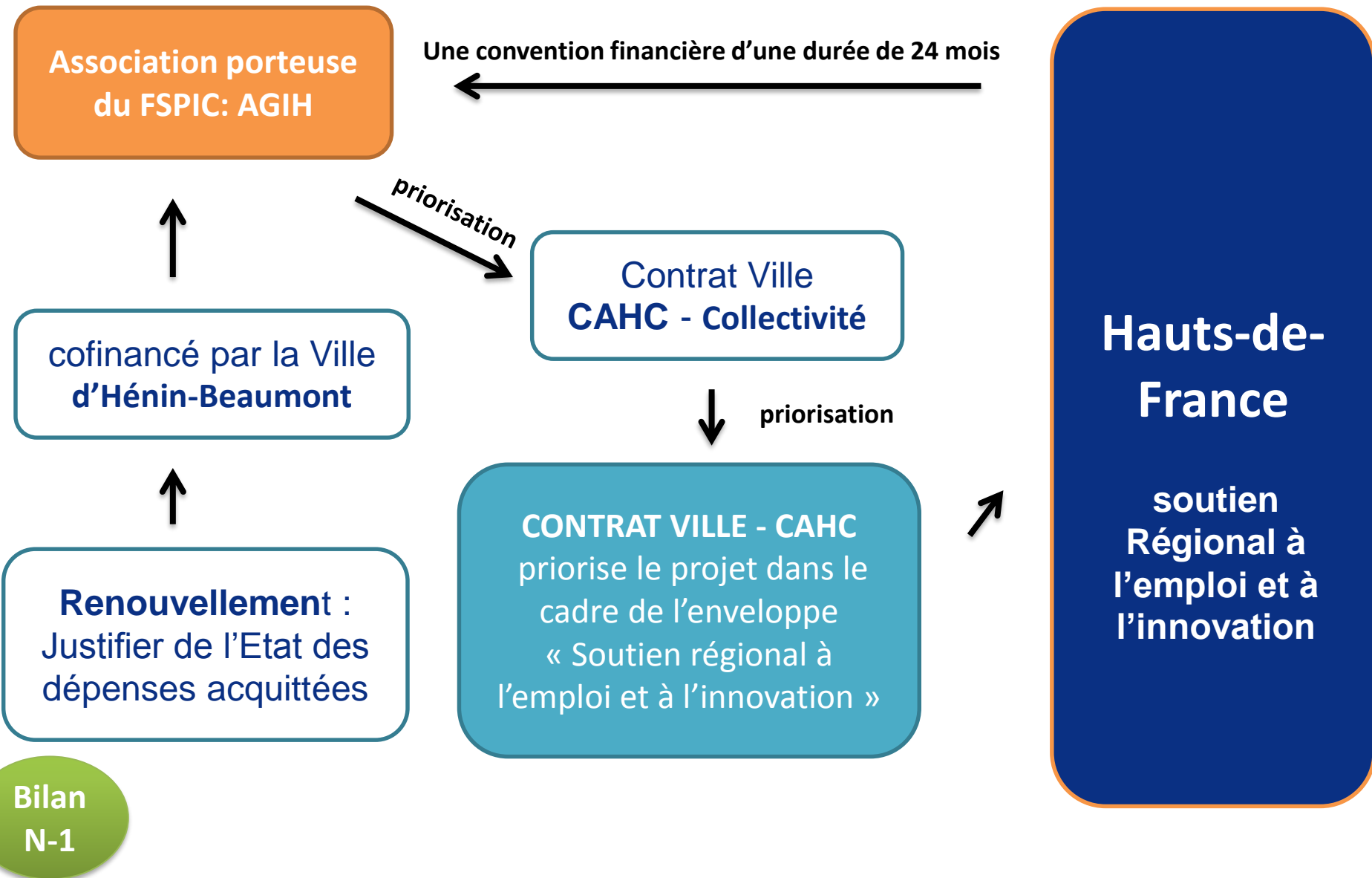
Le porteur de projet paie les factures

réalise le projet

Bilan 20%



Le PIC, comment ça fonctionne pour les subventions ?



Merci de votre attention

Pour toute info complémentaire :

richard.tranvan@mairie-heninbeaumont.fr

03 91 83 01 81